

Verbum XXIV, 2002, 1-2

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

Claire BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence
EPHE Paris

RÉSUMÉ

La notion vague de phrase usurpe des propriétés qui reviennent de fait aux constructions verbales, comme celles de modes, temps, diathèses ou fonctions, qui ne devraient s'appliquer qu'à des verbes, et qui sont pourtant utilisées dans : phrase à l'indicatif, à l'imparfait, négative ou interrogative. Les délimitations des constructions verbales majeures et des phrases ne coïncident que dans des exemples bien choisis. Dans la plupart des cas, la phrase n'est pas une bonne unité de calcul pour l'analyse syntaxique.

ABSTRACT

The notion of sentence is very easy to understand as a graphic unit, delimited by punctuation, but it does not prove as useful as we hope when it comes to syntactic analysis. It fits with a syntactic unit when it meets exactly with the extension of a verb construction, which is not always the case. However, verbal properties, such as mood, tense, diathesis or modality, cannot be ascribed to the sentence, as it is often the case in usual grammars dealing with active and passive sentences, or with interrogative sentences.

Nous avons intériorisé la notion de phrase apprise à l'école, avec ses manifestations visibles de délimitations graphiques, au point qu'il semble que ce soit une notion naturelle, donnée avec la capacité naturelle de langage. L'assimilation entre le graphique et le linguistique est si forte que la méconnaissance de l'objet phrase, par exemple chez les jeunes enfants en cours d'apprentissage, peut passer auprès des instituteurs pour un défaut dans la capacité même de langage. L. Bloomfield (1927) avait déjà montré, à propos des malentendus entretenus sur les langues amérindiennes qu'il décrivait, que ces notions acquises avec l'écriture laissent chez les locuteurs une représentation bien plus forte que celle de tout autre mécanisme de leur langage :

- (1) "Nous n'avons pas appris, ni comme enfants ni comme adultes, à dire ce que nous faisons lorsque nous parlons : les mouvements que nous faisons pour produire des sons, les structures de sons et de grammaire que nous utilisons. Mais nous avons appris à parler de ce que nous faisons en écrivant ; c'est pourquoi lorsqu'on demande à quelqu'un de parler de sa langue, il parle en fait de l'écriture de sa langue" (L. Bloomfield, 1927¹).

La *phrase* fait partie de ces objets que nous manipulons lorsque nous écrivons. A partir de son existence comme unité graphique, elle fonctionne comme une unité de représentation commune de la langue, et la grammaire scolaire l'a installée dans ce rôle. Mais cela n'implique pas que ce soit une unité efficace pour la description grammaticale. On a certainement intérêt à distinguer, comme l'ont judicieusement proposé Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989), l'unité du "savoir pratique" qu'est la *phrase* pour les usagers de la langue, et les unités d'un savoir plus sophistiqué, élaborées pour des tâches d'analyse et de calcul.

La question qui nous est posée, *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, découpe implicitement deux domaines, le domaine de la *phrase*, où, par définition, vivrait la syntaxe, et le domaine de l'*au-delà*, où la syntaxe s'éteindrait au moins en partie, pour laisser place à d'autres types de relations, non-syntaxiques, fondées sur la pragmatique, la prosodie et peut-être encore d'autres dimensions.

Le point de vue que j'exposerai est opposé à cette présentation. Ce n'est pas seulement dans l'*au-delà* de la phrase qu'il faudrait placer une répartition entre syntaxe et non-syntaxe, mais, pour ainsi dire, dès l'*en-dedans* de ce qu'on entend par *phrase*. Autrement dit, ce qui paraît discutable, c'est l'idée même que la *phrase* puisse être une bonne unité de calcul en grammaire, surtout pour le traitement des données de langue parlée, dans lesquelles cette notion s'applique mal. Les arguments peuvent se répartir en trois rubriques. La première a trait aux confusions très souvent faites entre verbe et phrase ; on attribue indûment à la phrase des propriétés de dépendance, comme les diathèses, les modalités ou les valences, qui, en toute rigueur, ne peuvent se rapporter qu'au verbe. La deuxième concerne les adjoints, subordonnées et compléments non régis par un verbe, qu'il est difficile d'attribuer à la phrase, comme on le fait souvent par l'appellation un peu abusive de "compléments de phrase". La troisième concerne des phénomènes de dépendance qu'on ne peut rapporter ni à la subordination ni à la coordination, et que les grammairiens classent, vaille que vaille, parmi les "subordonnées inverses", les "corrélations", ou diverses dépendances délibérément placées hors de la syntaxe.

1. VERBE ET PHRASE

Dans la terminologie grammaticale, le passage d'une unité à l'autre est constant, les modes, les voix active et passive, les notions de sujet et complément étant attribuées indifféremment au verbe ou à la phrase.

1 C'est moi qui traduis.

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

9

1.1. Temps et mode

En parlant de *phrase à l'indicatif* ou de *phrase à l'imparfait*, on attribue à la phrase des propriétés de mode et temps qui ne peuvent appartenir strictement qu'à un verbe.

- (2) La phrase typique, de référence, est la phrase assertive (conclusive) à l'indicatif [...] : *Marie chante* (Le Goffic, 1993, 8).

Certes, dans cet exemple, le verbe *chante* est à l'indicatif, mais il serait difficile de soutenir que, par une sorte d'expansion du mode sur tous les éléments contenus dans la phrase, *Marie* le serait aussi. Si on se permet pourtant souvent ce transfert de propriété, c'est parce que, derrière cet abus de langage apparemment innocent, s'affirme l'idée que toute phrase comporte un verbe conjugué. En ce cas *phrase* égale *verbe conjugué*, ce qui élimine d'emblée de ce statut des séquences assertives qui n'auraient pas de verbe :

- (3) *Récital de chant, ce soir mardi, par Marie Dupont*
ou qui n'auraient que des participes ou des infinitifs :

- (4) *Ah !... Entendre encore Marie chanter une de ses délicieuses mélodies.....*

- (5) *Mélodies de Marie, chantées en public et aussitôt enregistrées.*

- (6) *Portrait de Marie chantant l'hymne national.*

Dire qu'une phrase est à l'indicatif n'est donc pas seulement une facilité terminologique ; cela implique une restriction du champ d'analyse des énoncés, dont on va retrouver les conséquences ailleurs. Que faire de ces séquences graphiques (4-6), sans verbe conjugué ? Elles correspondent à des actes de langage autonomes, au même titre que d'autres unités graphiques délimitées par un point (Cresti, 1995). En faire des *non-phrases* est cohérent avec le choix syntaxique qui réduit la phrase au verbe conjugué, mais c'est alors se couper des critères pragmatiques qui invitent à y voir des actes de langage autonomes. Les traiter comme des *phrases sans verbe* c'est admettre que les phrases se reconnaissent seulement à ces critères graphiques, prosodiques et pragmatiques, et qu'elles n'ont pas de définition syntaxique. Impossible d'éviter la contradiction si on veut absolument faire de la phrase une unité syntaxique de base. L'examen de quelques autres propriétés le confirme.

1.2. Les diathèses

Il est souvent question dans les grammaires de *phrase active* et de *phrase passive*. Dans les exemples où les limites de la phrase coïncident exactement avec celles de la construction verbale, la terminologie fait illusion :

- (7) *Le facteur a été interrogé par Marie* (exemple cité par *Le bon usage* § 215, sous la rubrique de *Phrase active et phrase passive*)

Il n'y a, dans cette phrase, que les éléments de construction du verbe *interroger*, à la voix passive, de sorte que cette construction au passif est co-extensive à la phrase. Mais dès que l'on prend une phrase graphique contenant un peu plus que le strict domaine verbal, par exemple avec des compléments de temps et de lieu et une consécutive,

- (8) *Là-bas, tous les ans, au printemps, les façades des maisons sont blanchies à la chaux, de sorte que cela éloigne quantité de parasites* (presse).

la désignation se révèle inadéquate. Le passif ne concerne pas du tout les compléments *là-bas, tous les ans, au printemps*, placés en tête, pas plus que, *de sorte que cela éloigne quantité de parasites*. Il ne s'applique qu'à la partie régie par le verbe, *les façades des maisons sont blanchies à la chaux*. Le passif est une propriété de la rection verbale, permettant de reformuler les sujets et les compléments selon des règles déterminées, mais ce n'est absolument pas une propriété de l'ensemble de la phrase. Du reste, pour un phénomène voisin comme la construction en *se*,

- (9) *Les maisons se blanchissent à la chaux,*

il n'est pas d'usage de parler d'une *phrase en se*, mais seulement d'un *verbe en se*, ou d'un *verbe pronominal*. Une terminologie rigoureuse devrait donc réserver au verbe et non à la phrase tous les termes relatifs à la diathèse. Il serait ainsi manifeste que la phrase n'a pas en elle-même de propriétés de passif ni d'actif.

1.3. Les modalités

Même habituel transfert de propriétés pour les modalités négatives ou interrogatives. *Le bon usage* utilise l'exemple suivant,

- (10) *La chienne n'a pas aboyé*

pour illustrer la *phrase négative* (Grevisse-Goosse, § 215). Parler de *phrase négative* est pourtant étrange. Ici aussi l'étiquette semble convenir quand la phrase qui sert d'exemple recouvre exactement le domaine de la construction verbale. Mais il suffirait de mettre d'autres éléments en tête de cette même *phrase* pour constater qu'ils ne tombent pas du tout sous la portée de la négation. Dans une version allongée,

- (11) *Malheureusement, ce dimanche-là, la chienne n'a pas aboyé.*

il est évident que la négation ne s'applique qu'à la construction du verbe *aboyer* (et encore, selon des modalités complexes de portée de la négation), mais pas du tout à *malheureusement* ni à *ce dimanche-là*. En fait, l'étiquette de *phrase négative* ne signifie pas du tout que la phrase a la propriété d'être négative, mais seulement qu'elle contient une construction verbale affectée d'une négation, dont la portée reste à délimiter. Une désignation moins ambiguë, comme *construction verbale négative*, ferait apparaître nettement la répartition : c'est le verbe et non la phrase qui constitue l'unité syntaxique affectée par la négation.

Les mêmes réserves s'appliquent à la terminologie de *phrase interrogative*. Le point d'interrogation se met à la fin de la phrase graphique,

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

11

- (12) *En passant, pourriez-vous m'acheter le journal, s'il vous plaît ?*

mais c'est une disposition trompeuse : ici la modalité interrogative ne porte évidemment pas sur *en passant*, ni sur *s'il vous plaît*, éléments inclus dans la phrase mais dégagés de tout questionnement. Les habitudes graphiques de l'espagnol, qui placent un premier signe d'interrogation, inversé, au début de la portée interrogative et un autre à la fin, sont beaucoup plus éclairantes. Toute la partie initiale de la phrase, avec les connecteurs, les adverbiaux, les hypothèses, se trouve ainsi hors de la portée de la négation :

- (13) *Pero, en cualquiera de los casos, ¿ qué puede importar ya ?*
 (14) *Si es esta misma noche la que, por el contrario, se prolonga, oscura e interminable, desde aquel atardecer, ¿ por qué evocar ahora un tiempo que no existe, un tiempo que es arena sobre mi corazón ?* (J. Llamazares, 1988, *La lluvia amarilla*, p. 122-3).

Cette pratique de ponctuation a le grand avantage de représenter visuellement le domaine de portée de l'interrogation et d'éviter de le faire coïncider à tout coup avec celui de la phrase graphique. Cela semble écarter d'emblée l'idée même de *phrase interrogative*.

1.4. Recti on verbale

Est-il licite de parler de *sujet d'une phrase* ? Dans l'exemple suivant, la s quence *les journ es du Patrimoine* est-elle sujet de la phrase enti re, ou seulement du verbe *ont r uni* ?

- (15) *Aux derni res nouvelles, d'apr s le minist re, les journ es du Patrimoine ont r uni ce week-end 11,5 millions de visiteurs* (Presse).

A strictement parler, on ne devrait parler des fonctions sujet et compl ment que pour un verbe, une phrase n'ayant pas le pouvoir de r g r ces relations avec des fonctions. Il suffit du reste de deux verbes conjugu s dans une m me phrase graphique,

- (16) *Le silence est tel qu'  travers les murailles on entend battre les r veils* (Vialatte, *L'homme*, 131).

pour qu'on ait deux sujets, *le silence* et *on*, et qu'on soit oblig  de passer   l'unit  de la *proposition*, interne   celle de phrase, pour en rendre compte. Or il s'agit dans les deux cas d'abus de langage et la seule terminologie ad quate serait celle de sujet de verbe, compl ment de verbe et recti on verbale. La phrase, qu'elle qu'en soit la d finition, ne peut en  tre qu'une sorte d'enveloppe ext rieure, qui n'a pas ces propri t s syntaxiques.

Dans les exemples canoniques, les fronti res de la recti on verbale co incident avec celles de la phrase :

- (17) *C' tait comme si le jour  tait voil  par l'exc s m me de son  clat* (F. Ponge, *La Mounine*).

Mais on sait bien qu'il est possible d'isoler par un point le complément d'agent *par l'excès même de son éclat*, que la syntaxe oblige à rattacher au verbe précédent, *était voilé* :

- (18) *C'était comme si le jour était voilé. Par l'excès même de son éclat.*

C'est ce que fait F. Ponge lui-même, un peu plus loin, en isolant dans une phrase graphique autonome un complément temporel, *de très bonne heure ce matin*, que la syntaxe oblige pourtant à rapporter au verbe *a été donné*, placé dans la phrase graphique précédente :

- (19) *Un coup de poing irrésistible a été donné sur la tête de la nuit, jusqu'à ce qu'elle vibre au blanc.* De très bonne heure ce matin. (F. Ponge, *La Mounine*).

Ce procédé d'*hyperponctuation*, (l'épexégèse de Bally, 1944), impose une syncope entre le déroulement de la syntaxe et celui de la phrase (graphique et prosodique), qui montre bien que les deux ne se confondent pas. Certains prosateurs, Vialatte en particulier, en font un usage littéraire massif :

- (20) *Ils ont des cheveux noirs, des yeux de braise, des dents luisantes et des chandails superposés, les uns marron et les autres aubergine.* En laine épaisse (A. Vialatte, *Dernières Nouvelles*, 51).
- (21) *C'est une lacune qui vient d'être comblée.* Avec éclat. Par l'éditeur qui a fait le livre le plus cher du monde : *L'Apocalypse, illustrée par Dali* (A. Vialatte, *Dernières Nouvelles*, 45).
- (22) *Il y en a un à Clermont-Ferrand.* A la Fontaine de Saint-Alyre. Sur une pelouse. Tout fraîchement pétrifié par l'eau de la source pétrifiante (A. Vialatte, *Dernières Nouvelles*, 31).

Mais c'est aussi pratiqué couramment dans la presse :

- (23) *J'ai l'impression de vivre une autre vie.* Sur une autre planète (Presse, *l'Equipe*)

L'équivalent existe dans la parole spontanée, non lue, où il arrive fréquemment que l'unité prosodique soit plus courte que l'unité syntaxique :

- (24) *quand je sors de la consultation je suis euphorique / ton ultra-bas, frontière maximale / parce que j'ai aimé être avec les gens / ton ultra-bas, frontière maximale /* (F. Sabio, 1996).

Pour transcrire l'exemple avec une ponctuation à peu près adéquate, il faudrait adopter le procédé d'*hyperponctuation* :

- (25) *Quand je sors de la consultation, je suis euphorique. Parce que j'ai aimé être avec les gens.*

La question initiale, *Existe-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?* trouve ici une réponse facile : oui, il existe des relations syntaxiques qui franchissent les frontières de la phrase, pour autant qu'on définit la

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

13

phrase par les délimitations que donnent la ponctuation et la prosodie, et non pas par la syntaxe.

2. VERBE, PHRASE ET ADJOINTS

2.1. Complément de phrase

Le *complément de phrase*, rajouté au stock de compléments dont disposait l'analyse ancienne (Melis, 1983 ; Herslund, 1988 ; Wilmet, 1997), désigne une relation de dépendance qui ne se rattache pas directement au verbe, comme on le montre souvent à partir des exemples que fournissent les adverbes *heureusement* ou *vraiment* placés en tête de l'énoncé, qui portent sur l'énonciation et non sur la prédication verbale² :

(26) *malheureusement elle est trop faible pour pouvoir faire marche arrière* (oral, *Détresse* 381)

(27) *mais ceci dit moi vraiment elle me convient* (oral, 1-4,11)

Comme cela a si souvent été expliqué, il ne s'agit pas de rapporter le malheur de *malheureusement* ni le vrai de *vraiment* à une façon d'être *faible* ou de *convenir*, mais au jugement porté sur ces énoncés. Une relation analogue rattache *rapidement* à la question posée dans l'exemple (28) et *en fait* à toute la séquence qui commence à *d'abord elle aimerait* dans (29) :

(28) *Donc, rapidement, Koch, qui c'est ?* (oral, *Biolo* 8,12)

(29) *Elle m'a dit qu'en fait, d'abord, elle aimerait bien essayer celle que je comptais acheter* (oral 1,6,9)

La distinction entre complément de verbe et complément de phrase met de l'ordre dans la description, mais l'étiquette est gênante parce que les propriétés de ces deux sortes de compléments sont tellement différentes qu'il ne leur reste pas grand chose de commun.

En effet, ce qu'on appelle généralement complément de phrase³ se définit surtout par des réponses négatives aux propriétés que peut avoir un complément de verbe. En tout premier lieu, il faut rappeler qu'un verbe sélectionne ses compléments, alors qu'une phrase est hors d'état de le faire. Par exemple, la séquence *à mon avis* fonctionne comme complément de certains verbes,

(30) *il se conforme à mon avis*

(31) *il se range à mon avis,*

mais sa signification et sa forme, à savoir la présence de la préposition *à*, l'empêcheraient d'être sélectionné par n'importe quel verbe :

(32) *il dépend *à mon avis*

2 La catégorisation n'est évidemment pas aussi simple que ce qui en est évoqué rapidement ici.

3 Nous avons nommé *associés*, en vrac, tous ces compléments dont les relations s'exercent hors du domaine de la rection verbale (Blanche-Benveniste et alii, 1990).

(33) *il se méfie *à mon avis*

(34) *il compte *à mon avis*

En revanche, construit comme complément de phrase, il est compatible avec tous les verbes, sans aucun effet de sélection :

(35) *à mon avis, il dépend de vous*

(36) *à mon avis, il se méfie de vous*

(37) *à mon avis, il compte sur vous.*

Placé dans la dépendance d'un verbe, un complément peut en recevoir les modalités négative, interrogative ou restrictive, et peut entrer dans un dispositif de focalisation par clivage,

(38) *c'est de vous qu'il dépend et non de quelqu'un d'autre*

(39) *ce n'est pas de vous qu'il se méfie*

(40) *est-ce sur vous qu'il compte ou sur quelqu'un d'autre ?*

Mais c'est très difficile, sinon impossible pour les compléments de phrase, ce qu'on vérifie avec *malheureusement, en fait, aux dernières nouvelles*, pris dans leur fonctionnement d'adverbes portant sur l'énonciation (Martin, 1974 ; Mørdrup, 1976) :

(41) **c'est malheureusement qu'elle est trop faible*

(42) **c'est en fait qu'elle aimerait bien essayer celle que je comptais acheter*

(43) **c'est aux dernières nouvelles que les Journées du Patrimoine ont réuni ce week-end 11,5 millions de visiteurs*

D'autres propriétés encore les opposent, comme la relation avec des pro-formes, la position dans l'ordre des mots, etc. Il est difficile de chercher à les décrire avec les mêmes instruments d'analyse que les compléments dépendants d'un verbe parce que leur combinatoire semble radicalement différente⁴. Il serait plus commode de ne pas appeler *compléments* ces types d'éléments et il vaudrait mieux les décrire avec des relations autres que celles qui caractérisent les relations à un verbe. Du reste, il serait difficile d'expliquer comment, tout en étant dedans, ils pourraient compléter une phrase. On s'aperçoit que la terminologie de *complément de phrase*, sans doute conçue pour traiter la phrase comme un objet syntaxique comparable au verbe, est assez pernicieuse si on la prend au pied de la lettre.

2.2. Deux types de subordonnées

Il n'est pas d'usage de diviser les subordonnées en *subordonnées de verbe* et *subordonnées de phrase*, selon qu'elles font ou non partie de la rection verbale (Feuillet, 1992). Pourtant, leur répartition est assez analogue à celle qu'on a pu voir pour les compléments. On l'a souvent

4 Ce que P. Collins (1999) a étudié en détail pour l'anglais.

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

15

montré (Groupe λ-1, 1975 ; Ducrot, 1983 ; Anscombe et Ducrot, 1987 ; Muller, 1996 ; Piot, 1998), pour décrire l'opposition entre *parce que* et *puisque*. Les séquences introduites par *parce que* peuvent faire partie de la réaction d'un verbe et, à ce titre, recevoir des contrastes de modalités :

- (44) *Moi, si j'étais un homme, c'est pas parce qu'elle m'aime que je marierais, c'est parce que j'aimerais ma femme* (Puget VI, 18-3)

alors que celles qui sont introduites par *puisque* ne le peuvent jamais (Lambrecht, 1994) :

- (45) *elle a tendance à prendre n'importe quel médicament puisqu'elle sait ni lire ni écrire* (oral Détr481)
 (46) **ce n'est pas puisqu'elle ne sait pas lire ni écrire qu'elle prend n'importe quel médicament*

Les causales introduites par *puisque* ou par *comme*, les conditionnelles en *si*, les concessives en *malgré que*, sont toujours des subordonnées à statut *périphérique*⁵, qui ne sont pas construites par un verbe, et qui pourraient, au moins autant que les compléments, être traitées de subordonnées *de phrase* :

- (47) *Si le patron est pas à l'heure, il vaut mieux que, eux, ils soient à l'heure* (oral I Alon 12,3)
 (48) *Si tant de gens en font des cures, c'est pas pour rien* (oral, Apic 83,15)
 (49) *Malgré qu'elle était ouvrière, il était pas souple avec elle, hein !* (oral La Fleuriste 603)

Ces compléments et ces subordonnées ont des apparences formelles souvent très semblables aux éléments qui appartiennent au domaine verbal ; c'est frappant pour des adverbes comme *heureusement* qui ont la même forme dans les deux fonctionnements, pour des syntagmes prépositionnels comme *à mon avis*, ou pour des subordonnées en *parce que/ puisque*. Mais, malgré la similitude des apparences, il s'agit de deux types syntaxiques différents : l'un est rattaché à des catégories grammaticales, comme celle du verbe ; l'autre se construit sur un ensemble de dépendances sans relation avec les catégories grammaticales⁶. La notion de *phrase* couvre les deux, comme s'il s'agissait d'une seule et même syntaxe. On verrait peut-être mieux la différence avec des terminologies séparées. Et l'on verrait mieux également le lien entre les dépendances non-catégorielles placées à l'intérieur des phrases graphiques et celles qui s'exercent entre phrases graphiques distinctes.

5 "*Puisque, si, et ses congénères de l'hypothèse, pourvu que, à condition que, selon que...* introduisent plus souvent des circonstanciels de l'énonciation" (Wilmet, 1997, § 690).

6 Nous avons essayé d'en rendre compte avec les notions de *syntaxe* et de *macro-syntaxe* (Blanche-Benveniste et alii, 1990). Matthiessen et Thompson (1988) parlaient de *Clause-linking*.

3. AUTRES FORMES DE DÉPENDANCE

D'autres relations de dépendances, que ne signale aucun introducteur, sont intégrées dans une même phrase graphique, selon d'autres modèles que celui des subordonnées canoniques. Les grammaires les traitent généralement comme des cas un peu exceptionnels, avec parfois des astuces de terminologie comme celle de *subordonnée inverse* pour désigner les constructions à double conditionnel :

(50) *il me le dirait, je ne le croirais pas.*

Il en sera mentionné ici trois types, intéressants pour la relation entre phrase et syntaxe, l'un fondé sur le modèle de la symétrie, l'autre sur le modèle de la *spécification progressive* et le dernier sur le modèle des *petits modules autonomes*.

3.1. Le modèle de symétrie

La symétrie intervient dans de nombreuses relations de dépendance, la fameuse subordination inverse n'en étant qu'un exemple parmi d'autres :

(51) *j'aurais eu une fille, je serais restée à Toulouse* (oral L88 Coste 20,9)

L'existence de deux éléments symétriques peut être indiquée non par un élément grammatical (comme le double conditionnel), mais directement par le lexique, avec des éléments à valeur distributive comme *l'un/ l'autre, une fois/ une (autre) fois, un jour/ un (autre) jour, un coup/ un (autre) coup* :

(52) *L'un est condamné à vie, l'autre est condamné à mort*, (oral, Ravoux 5,4)

Les oppositions de polarité entre positif et négatif, (*ça marche, ça marche pas*), sont fréquemment couplées avec ces indications lexicales de symétrie :

(53) *D'abord, un coup ça marche, un coup ça marche pas* (oral, Sonder 2)

Comment ces symétries sont-elles traitées par écrit, dans les phrases graphiques ? La ponctuation varie. Les deux éléments symétriques peuvent être inclus dans une même phrase graphique, les deux versants étant séparés par une virgule :

(54) *Une fois il apparaissait chez son père, une fois c'est chez sa mère qu'il venait.* (écrit, presse)

ou par un point-virgule :

(55) *L'un allume une cigarette ; l'autre allume un pétrolier.* (H. Michaux *Ecce Homo*)

Mais il n'est pas impossible qu'ils soient répartis dans deux phrases graphiques différentes, séparées par un point :

(56) *Un jour l'enfant était bien traité. Un jour il était battu.* (Presse)

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

17

On pourrait très naturellement transcrire tel exemple oral en y mettant les trois sortes de ponctuation :

(57) *dire oui serait un peu fort dire non serait mentir (oral, Sabio)*

(58a) *Dire oui serait un peu fort, dire non serait mentir.*

(58b) *Dire oui serait un peu fort ; dire non serait mentir.*

(58c) *Dire oui serait un peu fort. Dire non serait mentir.*

On vérifie, en faisant lire ces transcriptions à voix haute, que les ponctuations influent fortement sur la prosodie adoptée par les lecteurs : pour le point-virgule et le point, ils marquent très nettement l'existence de deux unités prosodiques distinctes.

Les écrivains, prosateurs et poètes, ont abondamment joué de cette ressource, en créant des effets de récurrences régulières avec les jeux des symétries et des ponctuations :

(63) *Il bat de l'aile, il s'envole. Il bat de l'aile, il s'efface. Il bat de l'aile, il réapparaît. (H. Michaux, La Vie dans les plis)*

Il y a ici trois phrases graphiques, mais, on aurait pu, avec les mêmes unités syntaxiques, en faire une seule, ou deux, ou quatre, ou cinq, ou même six en prenant un verbe conjugué par phrase, selon la bonne vieille définition :

(64) *Il bat de l'aile. Il s'envole. Il bat de l'aile. Il s'efface. Il bat de l'aile. Il réapparaît.*

On devrait dire alors que des relations de dépendance – les appellerait-on encore syntaxiques ? – s'étendent bien au-delà du cadre de la phrase.

3.2. Le modèle à spécification progressive⁷

Des syntagmes nominaux qui régissent des complétives ou des interrogatives indirectes, peuvent aussi régir directement une construction verbale, sans aucune conjonction ni autre introducteur. On passe de (65) à (66) :

(65) *Nous avons la certitude qu'il va revenir*

(66) *Nous avons une certitude : il va revenir*

et de (67) à (68) :

(67) *Il y a le mystère de savoir par où il est entré*

(68) *Il y a un mystère : par où est-il entré ?*

en utilisant une juxtaposition de constructions verbales, dont la deuxième a pour effet de spécifier ce qui est annoncé par le lexique de la première, *certitude* ou *mystère*. On pourrait dire, avec des catégories un peu simplètes, que l'on est passé du style indirect au style direct. Mais le phénomène est beaucoup plus vaste et ne peut sans doute pas être décrit par les relations de subordination ni de juxtaposition habituelles. On le rencontre

⁷ Je dois ce terme à Marie-Noëlle Roubaud, qui l'a utilisé pour décrire les phénomènes de constructions pseudo-clivées (Roubaud 2000).

souvent avec des termes très génériques comme *chose*, *phénomène*, qui ne prêtent pas du tout à l'interprétation par style direct. La ponctuation est assez régulièrement en ce cas celle des "deux points" :

(69) *Il y avait une chose chez maman : elle était illettrée* (oral Barall 15,13)

(70) *Une chose paraît certaine : on ne s'attendait pas à ce qu'une vague déferle avec autant de force* (oral, radio Fi 246t).

(71) *Un phénomène nouveau a frappé les organisateurs : les participants sont de plus en plus jeunes* (écrit, presse).

Ces exemples montrent que deux constructions verbales en relation de dépendance coexistent dans une même phrase graphique et prosodique, sans que leur dépendance puisse être ramenée aux modèles de subordination, coordination ou citation de parole. C'est une forme particulière de macro-syntaxe. Il serait bien difficile de dire qu'il y aurait ici une seule phrase syntaxique, mais il serait tout aussi difficile de dire qu'il y en aurait deux.

La relation entre une question et sa réponse pourrait être traitée de la même façon, ce qui permettrait de mieux comprendre ce que font les locuteurs lorsqu'ils formulent eux-mêmes la question et sa réponse, en réutilisant le même verbe lexical (l'analyse par *question rhétorique* étant peu satisfaisante). La question *à quoi*, dans l'exemple (72), présente le complément du verbe *j'ai pensé* sous une forme non-lexicale, non-spécifiée ; la réponse apporte, pour le même complément du même verbe, une spécification lexicale, *sauver mon chat* :

(72) *alors j'ai pensé à quoi en premier ? J'ai pensé à sauver mon chat* (oral Cl 89,4).

C'est le procédé classique du professeur dictant lui-même la réponse à la question qu'il pose à ses élèves :

(73) *Et dans les protistes, qu'est-ce qu'on trouve ? On trouve les bactéries, les champignons et les algues* (oral Hopwoo 3,1).

L'analyse grammaticale doit rendre compte de ces relations, qu'elles soient réparties sur une seule phrase graphique ou sur deux.

3.3. Les petits modules autonomes

J'appelle "petits modules autonomes" de petites constructions verbales qui fonctionnent, à l'intérieur d'autres plus grandes, à la façon d'un modifieur autonome. Le phénomène est bien connu pour l'expression de la temporalité. Dans les exemples suivants,

(74) *Il s'est installé dans la région, ça fait huit ans* (oral)

(75) *Mon père est mort, j'avais dix ans* (oral)

(76) *Nous sommes rentrés, il était à peine minuit* (oral)

(77) *L'industrie a été créée ici, ça fait longtemps*

des constructions verbales complètes, *ça fait huit ans, j'avais dix ans, il*

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

19

était à peine minuit, ça fait longtemps fonctionnent comme des équivalents de compléments temporels qui répondraient à la question *quand* :

- (78) *Quand s'est-il installé ? ça fait huit ans*
- (79) *Quand mon père est-il mort ? J'avais dix ans*
- (80) *Quand sommes-nous rentrés ? Il était à peine minuit*
- (81) *Quand l'industrie a-t-elle été créée ici ? ça fait longtemps*

Avec *il y a*, l'expression de la temporalité est grammaticalisée⁸ :

- (82) *j'ai commencé à travailler là-bas il y a quelques mois* (oral Cl 99,8),

puisqu'on peut même la cliver entre *c'est...* et *que...*, comme on le ferait pour un syntagme prépositionnel commençant par *depuis* :

- (83) *c'est il y a quelques mois que j'ai commencé à travailler là bas*
- (84) *c'est depuis quelques mois que j'ai commencé à travailler là-bas*

La grammaticalisation⁹ n'est apparemment pas aussi avancée pour *ça fait longtemps, j'avais dix ans*, mais le phénomène est en partie semblable : une construction verbale joue le rôle que jouerait un syntagme adverbial ou prépositionnel, mais sans aucune marque formelle de dépendance. Doit-on dire que *il y a quelques mois* est encore une phrase ?

Les symétries bâties sur des contrastes de modalités, *il venait, il venait pas*, peuvent former des modules syntaxiques autonomes, qui fonctionnent à l'intérieur d'une unité plus grande, avec la signification d'une alternance temporelle¹⁰ :

- (85) *C'était un officier de marine qui l'habitait, et alors, tu comprends, il venait, il venait pas, c'était pas ça, quoi !* (oral, *Maison Toulon*)
- (86) *En général, dans les maisons, il y en a, il y en a pas, ça dépend* (oral, *Genv 114,5*)

Le sens de la construction *il venait, il venait pas* ou *il y en a, il y en a pas*, pourrait être paraphrasé par *il venait parfois, il y en a parfois*. Le couple d'opposition polaire, *il venait, il venait pas* ne forme pas ici deux phrases, bien qu'il contienne deux verbes conjugués. Ce sont des constructions verbales soumises à certains processus de grammaticalisation qui leur font perdre leur autonomie énonciative. On a tout intérêt à dissocier d'une part la phrase comme unité graphique et intonative, d'autre part la construction syntaxique verbale et d'autre part l'autonomie énonciative des éléments.

8 Damourette et Pichon y voyaient déjà l'équivalent d'une préposition.

9 Marie-José Béguélin (2002) a étudié, dans la même perspective, la grammaticalisation de *N'importe qui, N'importe quoi, N'importe où*.

10 Un assez grand nombre de nuances peuvent être données par cette configuration, comme j'ai essayé d'en rendre compte dans Blanche-Benveniste (à paraître).

4. CONCLUSION

Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? J'ai tenté de répondre à la question en réfutant les termes dans lesquels elle était posée.

Il est difficile de parler d'une *syntaxe*, comme s'il n'y avait qu'un seul domaine de dépendance syntaxique. Il semble qu'il faut en distinguer au moins trois, celui des dépendances par rapport à une catégorie grammaticale¹¹ (la syntaxe, au sens strict), et celui des dépendances qui se font en dehors de toute référence à une catégorie de grammaire (qu'on peut appeler macro-syntaxe) et celui des unités énonciatives.

Dans les objets qu'on appelle *phrases*, se trouvent habituellement mêlées des dépendances hétérogènes, les unes se référant au verbe et les autres non, avec des propriétés syntaxiques très différentes. Le terme unique de *phrase* fait croire que les relations sont d'une seule espèce.

La phrase, quelle que soit la définition qu'on puisse en donner¹², n'a pas de caractéristiques syntaxiques propres. C'est par abus de langage qu'on lui attribue des propriétés (modes, voix, fonctions) qui, de fait, appartiennent à la catégorie grammaticale du verbe recteur.

Oui, il y a certainement plusieurs sortes de syntaxes au-delà de la phrase ; mais *syntaxe* est une notion complexe, et *phrase* se révèle être une notion insaisissable, en dehors de ses indéniables manifestations graphiques et prosodiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.C. & DUCROT O. (1987), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BALLY Ch. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BÉGUELIN M.-J. (2000), *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/ Duculot.
- BÉGUELIN M.-J. (2002), "Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation : l'évolution des clauses en N'IMPORTE", in Andersen H.L. & Nølke H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 43-70.
- BERRENDONNER A. (1991), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de Linguistique*, 21, 25-36.
- BERRENDONNER A. & REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1989), "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française*, 81, 99-125.
- BIBER D., JOHANSSON S., CONRAD S. & FINEGAN E. (1999), *Grammar of Spoken and Written English*, Longman.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997), *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

¹¹ Je n'ai envisagé ici que les dépendances par rapport à la catégorie grammaticale du verbe, mais il est bien évident qu'il faudrait tenir compte de la syntaxe des dépendances nominales et adjectivales.

¹² Je me suis bien gardée de me lancer dans la moindre définition. D'autres, très nombreux, s'en sont chargés.

PHRASE ET CONSTRUCTION VERBALE

21

- BLANCHE-BENVENISTE C. (1993), "Faire des phrases", *Le Français Aujourd'hui*, 101, 7-15.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C. & EYNDE K. van den (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, CNRS-Editions.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2001), "Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal : rection, valence, réalisation zéro", in Colombat B. et Savelli M. (éds), *Métalangage et terminologie linguistique*, Leuven/Paris, Peeters (*Orbis / Supplementa* 17), 51-64.
- BLASCO-DUBELCCO M. (1999), *Les constructions disloquées en français contemporain*, Paris, Champion (Collection "Les français parlés : textes et études").
- BLOOMFIELD L. (1927) "Literate and illiterate speech", *American Speech* 2-10, 432-439 ; réédité en 1970 dans Hocket C.F., *A Leonard Bloomfield Anthology*, Bloomington, Indiana University Press, 147-156.
- BOLINGER D. (1968), *Aspect of Language*, New York/Chicago, Harcourt, Brace, Jovanovich.
- COLLINS P. (1999), "Adjunct clusters in English", *Seminários de linguística* (Évora), 333-352.
- COMBETTES B. (1996), "Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées", *Langue française*, 111, 83-96.
- CRESTI E. (1995), "Speech acts and informational units", in Fava E. (a cura di), *Speech Acts and Linguistics research, Proceedings of the Symposium in State University at Buffalo*, Padova, Nemo, 89-107.
- DAMOURETTE J. & PICHON E. (1914-1940), *Des Mots à la pensée. Essai de Grammaire française*, Paris, D'Artrey.
- DUCROT O. (1983), "'Puisque' : essai de description polyphonique", in Herslund, Mørdrup & Sørensen (éds), *Mélanges offerts à Carl Wikner*, *Revue Romane*, n° spécial 24, 166-185.
- FEUILLET J. (1992), "Typologie de la subordination", in Chuquet & Roulland (éds), *Subordination, Travaux linguistiques du CERLICO*, 5.
- FLORES D'ARCAIS G.B. (1988), "Language perception", in Newmeyer F.J., (ed.), *Linguistics : The Cambridge Survey : III, Language : psychological and biological Aspects*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GARDE P. (1991), "Isomorphisme et linguistico-métrique", *Travaux*, Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 9, 57-78.
- GROUPE A-L (1975), "Car, parce que, puisque", *Revue Romane*, 10, 248-280.
- HAIMAN J. and THOMPSON S. (1984) "Subordination in Universal Grammar", *Berkeley Linguistic Society*, 10, 510-523.
- HERSLUND M. (1988), *Le Datif en français*, Paris/Louvain, Peeters.
- LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEHMAN Ch. (1988), "Towards a Typology of Clause-linkage", in Haiman J. & Thompson S. (éds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam, Benjamins.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la Phrase française*, Paris, Hachette.
- MATTHIESSEN C. & THOMPSON S. (1988), "The Structure of discourse and 'Subordination'", in Haiman J. & Thompson S. (éds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam, Benjamins, 275-329.

- MELIS L. (1983), *Les Circonstants et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Leuven, Presses Universitaires.
- MULLER C. (1996), *La Subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- NUNBERG G. (1990), *The Linguistics of Punctuation*, Stanford/Palo Alto, CSLI, Lecture Notes n° 18.
- PIOT M. (1988), "Coordination- subordination. Une définition générale", *Langue française*, 77, 5-18.
- PONTECORVO C. ed. (1997), *Writing Development. An interdisciplinary View*, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins.
- ROUBAUD M-N. (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion (Collection "Les français parlés : textes et études").
- SABIO F. (1996), *Description prosodique et syntaxique du discours en français : données et hypothèses*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- WILMET M. (1997), *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.